

**Procès-verbal**  
Assemblée générale des parents  
Collège des Compagnons  
Séance du 12 septembre 2023

---

## **1. Ouverture de l'assemblée**

Monsieur Stéphane Lapierre, président, invite les parents à débiter l'assemblée générale et fait l'allocution du message de la présidence

Il parle des projets au Collège, de l'Organisme de participation des parents (OPP) qui permet aux parents de s'impliquer dans l'école et remercie la direction et l'équipe école, les gens du centre administratif, la direction générale et le conseil d'administration. Il souligne la grande contribution de Madame Christine Garcia pour son dévouement auprès des jeunes durant toutes les années qu'elle a été directrice du Collège.

## **2. Présentation du rapport annuel 2022-2023**

Monsieur Lapierre présente les membres du conseil d'établissement qui sont présents à l'assemblée générale.

Madame Mélanie Boulanger fait remarquer à cette occasion que son nom devrait figurer dans la liste des membres, alors qu'il ne s'y trouve pas. Madame Christine Garcia lui mentionne que la correction sera apportée.

Madame Garcia présente les sujets qui sont abordés dans le rapport annuel et indique que le format du rapport est le même pour les diverses écoles, car c'est un modèle de rapport qui est imposé. Elle fait le survol des diverses réalisations de l'année 2022-2023, elle présente le bilan des activités du conseil d'établissement et résultats obtenus. Elle souligne la participation de Madame Rachelle Cloutier, enseignante en arts et de certains élèves du Collège pour l'œuvre urbaine COOKE-SASSEVILLE. Elle mentionne les diverses réalisations et activités ayant été organisées pour souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire du Collège des Compagnons.

Madame Garcia poursuit en présentant certaines personnes qui sont sur le comité de l'OPP et énumère quelques-unes des activités ayant été accomplies telles que la vague mauve, l'accueil des parents lors de l'exposition sur la diversité et l'inauguration de l'œuvre urbaine dans le cadre du 50<sup>e</sup> anniversaire du Collège.

## **3. Présentation de la rentrée scolaire et de l'état de situation : 2023-2024**

Monsieur Maxim Pilote, directeur fait la mention de l'état de situation de la rentrée scolaire de cette année. Il informe les parents que ce sont 1470 élèves qui sont inscrits au Collège, que c'est une augmentation de la clientèle, puisque l'année précédente il y

avait 1389 élèves inscrits, et que la capacité d'accueil du Collège des Compagnons a atteint un niveau névralgique. Il fait le rappel des règles de territoire qui s'applique pour la clientèle étudiante qui s'inscrit au Collège.

Monsieur Pilote indique que la vague mauve sera de retour cette année, car c'est une activité qui a du succès et qu'elle est près de l'école. Il poursuit avec le renouvellement de l'entente du FABLAB en collaboration avec la Ville de Québec qui permet aux élèves de découvrir et d'essayer différentes machines dans le cadre de leur cours de sciences. Il informe que le parcours vitalité sera inauguré au cours des prochaines semaines et que le tournoi de golf sera organisé encore cette année dans le cadre du projet de la porte 5 du Collège.

Il dit qu'il y aura l'adoption du projet éducatif au cours de l'année, que celui-ci est une vision pour les 5 prochaines années.

Il rappelle qu'il y aura une exposition (expo de la vie étudiante) qui se tiendra le 26 et 27 octobre prochain au Collège et conclut en parlant du dîner hot dog qui s'est tenu la journée même et qui permet aux élèves et au personnel du Collège de faire l'intégration des nouveaux élèves de tous les niveaux.

#### **4. Adoption de l'ordre du jour**

M. Lapierre procède à la lecture de l'ordre du jour :

1. *Ouverture de l'assemblée*
2. *Présentation du rapport annuel 2022-2023*
3. *Présentation de la rentrée scolaire et de l'état de situation : 2023-2024*
4. *Adoption de l'ordre du jour*
5. *Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 septembre 2022*
6. *Choix d'un président d'élection*
7. *Adoption des règles d'élection*
8. *Mises en candidature, postes libérés ou en réélection*
9. *Proposition de fin de période de candidature*
10. *Adoption des candidatures*
11. *Proposition pour l'élection d'un représentant au comité de parents parmi les représentants élus au Conseil d'établissement (article 47)*
12. *Proposition pour l'élection d'un substitut au comité de parents parmi les représentants élus au Conseil d'établissement (article 47, 2<sup>e</sup> alinéa)*
13. *Proposition pour l'élection de représentants de l'OPP (article 96)*
  - a. *Liste des parents volontaires à certains événements*
14. *Période de questions*
15. *Levée de l'assemblée*

Il est proposé par Madame Cynthia Cliryx et appuyé par Madame Catherine Fournel d'adopter à l'unanimité l'ordre du jour.

## **5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 septembre 2022**

Monsieur Lapierre invite les gens à prendre connaissance du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 septembre 2022.

Madame Christine Garcia relève qu'il y a une coquille qui doit être corrigée au point 11. On aurait du lire le nom de Élane Lajoie et non Éliane Lajoie.

Monsieur Dany Houde mentionne qu'au point 13, son nom est erroné qu'il est inscrit Houle au lieu de Houde. Madame Garcia lui répond que cela sera corrigé.

Il est proposé par Madame Mélanie Boulanger et appuyé par Monsieur Dany Houde d'adopter à l'unanimité le procès-verbal de l'assemblée générale du 13 septembre 2022.

## **6. Choix d'un président d'élection**

Monsieur Lapierre présente les postes à combler, fait l'énumération des postes en élection.

Monsieur Évans Lévesque propose que Monsieur Maxim Pilote soit le président des élections. Ce choix est adopté à l'unanimité.

## **7. Adoption des règles d'élection**

Monsieur Maxim Pilote énumère et explique les règles d'élection.

Il est proposé par monsieur Jean-François Labrie et appuyé par Madame Élane Lajoie d'adopter à l'unanimité, comme présentées, les règles d'élection.

## **8. Mises en candidature, postes libérés ou en réélection**

Monsieur Lapierre indique que 3 postes sont à pourvoir pour une durée de 2 ans. Il explique en quoi consiste l'implication sur le conseil d'établissement et les différences avec l'OPP.

Les candidatures suivantes sont proposées :

- Madame Cindy Marcoux se propose, mais mentionne qu'elle préférerait occupée la fonction de la personne substitut.
- Monsieur Christian Lavoie se propose lui-même.
- Monsieur Lapierre propose Monsieur Dany Houde
- Madame Cynthia Cliryx propose Madame Élane Lajoie
- Madame Sonya Trudeau se propose elle-même.

## **9. Proposition de fin de période de candidature**

Il est proposé par Monsieur Évans Lévesque d'adopter à l'unanimité la fin de période de mises en candidature.

## **10. Adoption des candidatures**

- Madame Cindy Marcoux accepte sa candidature.
- Monsieur Christian Lavoie accepte sa candidature.
- Monsieur Dany Houde accepte sa candidature.
- Madame Éline Lajoie refuse sa candidature, elle a un conflit d'horaire.
- Madame Sonya Trudeau accepte sa candidature.

Il est proposé par Madame Mélanie Boulanger et appuyé par Madame Cynthia Clirix d'adopter à l'unanimité que Madame Sonya Trudeau de même que Messieurs Christian Lavoie et Dany Houde soient élus pour une durée de 2 ans. Madame Cindy Marcoux est désignée comme membre substitut.

## **11. Proposition pour l'élection d'un représentant au comité de parents parmi les représentants élus au Conseil d'établissement (article 47)**

Il est proposé et adopté à l'unanimité que Monsieur Stéphane Lapierre soit le représentant au comité de parents.

## **12. Proposition pour l'élection d'un substitut au comité de parents parmi les représentants élus au Conseil d'établissement (article 47, 2<sup>e</sup> alinéa)**

Madame Mélanie Boulanger et Monsieur Jean-François Labrie proposent Monsieur Christian Lavoie comme personne substitut.

Et appuyé par Madame Éliane Léger que Monsieur Christian Lavoie soit le représentant substitut de Monsieur Lapierre sur le comité de parents.

## **13. Proposition pour l'élection de représentants de l'OPP (article 96)**

Monsieur Christian Labrie explique ce que représente l'OPP pour les jeunes, comment ce comité est perçu par ses enfants.

Monsieur Pilote mentionne que les parents sont les bienvenus et qu'ils peuvent envoyer un courriel à l'école pour remettre à Monsieur Lapierre, que cela peut être de manière ponctuelle.

Madame Sonya Trudeau mentionne que cela l'intéresse.

Madame Coteanaïs voudrait participer de manière ponctuelle étant donné qu'elle est nouvellement arrivée.

Madame Garcia précise ce que le parent peut voir dans l'OPP.

Certaines personnes demandent s'ils peuvent participer ou contribuer aux activités sans être membres de l'OPP.

### **a. Liste des parents volontaires à certains événements**

Mme Garcia indique que la liste des parents volontaires ne sera pas constituée comme par le passé pendant l'assemblée générale et explique les raisons de cette décision.

Il est maintenant d'usage que les parents bénévoles indiquent leur disponibilité selon l'événement via le sondage ou en envoyant un courriel au Collège.

#### **14. Période de questions**

Monsieur Christian Lavoie explique que ses collègues de travail se posent des questions et exprime son inquiétude face à ce qui est véhiculé dans les médias concernant la déclaration du ministre de l'Éducation au sujet des enseignants non légalement qualifiés et des enseignants engagés dans les écoles.

Il demande ce que peut représenter le corpus non qualifié par rapport au corpus qualifié.

Mme Garcia lui répond que les enseignants engagés au Collège sont tous qualifiés, que les enseignants non légalement qualifiés sont en maîtrise qualifiante et qu'ils ont déjà enseignés au collégial ou que ce sont des gens expérimentés et qu'ils ont les qualifications adéquates.

Elle précise que tous les nouveaux enseignants sont encadrés par 2 enseignants mentors et qu'il y a aussi les enseignants-ressource qui leur viennent en aide dans les classes. Il y a ce que l'on appelle du « Team Teaching ». Il y a donc un accompagnement qui se fait de la part du personnel enseignant.

Elle ajoute que tous les enseignants passent une entrevue auprès du Centre de services scolaires et qu'il y a une rencontre avec la direction avant d'être engagé.

Monsieur Lavoie demande quelle proportion d'enseignants sans brevet sont engagés au Collège.

Mme Garcia indique que c'est environ 10 enseignants sur 110 qui sont non légalement qualifiés.

Monsieur Pilote précise que le Collège ne se retrouve pas seulement avec un adulte devant l'élève et que le Collège est attractif pour les enseignants de par sa réputation.

Monsieur Évans Lévesque exprime sa situation et explique qu'au CFP, les enseignants qui s'y trouvent n'ont pas de brevet d'enseignement, mais qu'ils ont plus de 10 ans de métier et qu'on leur octroie un permis temporaire d'enseignement. Il précise qu'on leur offre de faire la formation d'un baccalauréat tout en poursuivant leur travail d'enseignement.

Monsieur Lapierre demande s'il y a d'autres questions et suggère que si les gens ont des questions de les adresser auprès du Collège, que quelqu'un leur répondra.

#### **15. Levée de l'assemblée**

Monsieur Lapierre remercie les parents de leur présence à l'assemblée générale.

Il est proposé par Monsieur Jean-François Labrie et appuyé par Madame Cynthia la levée de l'assemblée et Madame Cynthia Clinyx et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée.

L'assemblée est levée à 20h39.